



Bon de commande d'un vehicule d'occasion

Par **G**, le **09/03/2021** à **04:31**

Bonjour,

Le vendeur d'un concessionnaire a effectué un bon de commande sans inscrire un numéro de bon de commande, ni de date de livraison, et à aussi fait une erreur dans le montant de la TVA.

Est-ce que ce bon de commande signé des 2 parties à t'il tout de même une validité ?

Merci de votre réponse.

Par **morobar**, le **10/03/2021** à **18:48**

Bonjour,

Vu d'ici oui, mais à l'apprciation du juge.